

ASSÉRAC

PAYS DE TOUTES LES CULTURES

ASSERAC
DE TERRE ET DE MER



Magazine municipal - Juillet 2022 - n°30



CHÈRES ASSÉRACAISES, CHERS ASSÉRACAIS,

En introduction de cet édito, je tiens à préciser « vaines » toutes les tentatives, d'émettre à mon encontre « une étiquette politique ». En effet, en tant que maire d'Assérac, mes sensibilités n'ont jamais été de mises. Les « je pense donc tu me suis » ne font pas partie de ma ligne de conduite. Ce qui ne m'empêche pas de respecter toutes les personnes qui œuvrent pour notre commune quelles que soient leurs convictions. Cet édito va être l'occasion de jouer la transparence, en m'appuyant sur les faits. Les chiffres que je vais énoncer ci-après, peuvent paraître pour certains dérisoires, mais la somme de 10 000€ pour la commune d'Assérac n'a pas la même connotation économique que pour une autre commune de taille plus importante.

Après deux ans de mandat et pour la première fois nous sommes à contrecœur obligés d'envisager des augmentations de contributions. Les chiffres sont là, il faut bien les prendre en compte et agir ; **fermer les yeux c'est facile** mais contre-productif. En effet, nous trainons un emprunt contractualisé en 2006 **pour une durée de 36 années** afin de construire les salles de la Fontaine, qui n'ont jamais été achevées.

- Premier versement en 2006 -> 2207€
- 2022 -> 14 074€ (4 fois par an) = Total 56 296€
- 2035 -> 22 561€ (4 fois par an)

De plus, **afin d'éviter la fermeture de l'école Jacques Raux et des salles de la fontaine** pour des raisons de remises aux normes sécuritaires, il nous a fallu agir en urgence et débloquer

la somme de 20 000€. La guerre en Ukraine accroît la flambée des prix : matières premières, énergie, denrées alimentaires... A ces dépenses imprévues s'ajoutent les frais de ménage supplémentaires, d'achats de matériels, de renforcement de personnel **afin de suivre les protocoles imposés par la crise sanitaire du Covid, frais évalués à 34 636,55 € pour l'année 2020 et 23 602,16 € pour l'année 2021 hors dépenses supplémentaires de chauffage afin d'aérer en pleine période hivernale.** Par ailleurs l'État demande aux collectivités d'assumer seules les hausses de prix, j'en veux pour exemple, le prix d'un repas de cantine pour les familles d'Assérac qui utilisent ce service, qui est aujourd'hui de 4.20€ alors que le coût de revient pour la municipalité est de 8.40€ **hors fluides.** Les aides de l'État se réduisent comme « peau de chagrin », parallèlement aux dépenses qui ne cessent d'augmenter. Les difficultés rencontrées par les communes de notre taille sont en progression constante et deviennent très inquiétantes.

Les décideurs d'en haut ne sont pas confrontés aux difficultés que les élus d'Assérac rencontrent au quotidien.

Nous essayons de pallier au mieux à toutes ces difficultés, aidés par les agents communaux, afin d'atténuer les doléances des habitants, confrontés à une situation nationale et internationale très tendue et qui impacte de fait, les municipalités.

Nul n'interdit, d'ailleurs, aux Asséracais de faire part de leur mécontentement auprès des responsables qui sont décisionnaires sur le plan national, régional, et départemental. Malgré toutes ces contraintes financières qui

impactent notre quotidien, malgré le « fameux » millefeuille administratif » qui complique et ralentit nos projets et nos dossiers, les Elus poursuivent énergiquement leur action pour l'avenir d'Assérac. Nous faisons notre possible pour se faire entendre, ce n'est pas facile, mais il n'est pas question pour nous de capituler. Assérac doit garder son destin en main et être pris en CONSIDERATION !

Le 24 avril 2022, le président de la République a été élu, MERCI à toutes celles et ceux qui ont participé à la bonne tenue de cette élection (agents, bénévoles, élus... etc.). A l'écriture de cet édito, les élections législatives sont à venir, merci d'ores et déjà à toutes celles et ceux qui vont se mobiliser. Une nouvelle fois les Français vont avoir la responsabilité d'orienter la politique nationale avec les députés qui vont être élus pour répondre aux défis de demain. Il est indéniable que la situation nationale et internationale va continuer d'impacter la vie de notre commune. S'il fallait conclure par une citation, je me permettrais de l'emprunter à Paul Emile Victor : « la seule chose promise à l'échec, c'est celle que l'on ne tente pas ». Regardons l'avenir et gardons l'espoir ce sont les meilleures thérapies.

Grâce aux associations, Assérac, nous l'espérons, va retrouver peu à peu plusieurs moments de convivialité avec les diverses animations qu'elles vont nous proposer. Merci à elles !

Dans l'attente de vivre ces moments agréables, **je vous souhaite avec les beaux jours, un très bel été** et Bienvenue à tous les nouveaux habitants et tous les vacanciers qui vont venir nous visiter.

Joseph DAVID,

Maire de la commune d'Assérac

Coup d'œil dans le rétro	3
Actualités	4
Dossier spécial	6
Travaux / voiries	9
Environnement	10
Urbanisme	11
Social	12
Enfance / jeunesse	15
Communication / culture / tourisme	19
Intercommunalité	21
L'expression de la Minorité	21
Vie associative	22
Informations pratiques	24
Mémento	27



ASSERAC
DE TERRE ET DE MER 
Juillet 2022 - n°30

Mentions Légales

Directeur de publication : Joseph DAVID / Directrice de rédaction : Marianne HUAUMÉ / Assistante de rédaction : Alice-Anne BAUMAL / Crédits photos : Robert Communal (page de couverture), Mairie, Associations, Cap Atlantique, Pixabay. Maquette, mise en page et impression : Kalydéa - SAVENAY / imprimé en 1000 exemplaires.

Décembre / Concours des illuminations de Noël

Monsieur le Maire, Joseph DAVID et l'élue, Laura Coquene ont déposé une récompense à tous les participants du concours des illuminations de Noël. Monsieur Denevan Deniau a été le grand gagnant ! Félicitations !



Février / Mouvement au sein de l'équipe municipale



Suite à la démission de Maryline LE CARFF, Marianne HUAUMÉ a intégré le conseil municipal et a pour délégation : la culture, la communication, le tourisme, la vie associative et les cérémonies.

Souhaitons-lui la bienvenue !

Avril / Ouverture de la saison de la Maison des Arts

La saison culturelle a débuté avec l'exposition de M. Frédéric TAILLIEZ à la Maison des Arts d'Assérac et s'étendra jusqu'en septembre. (voir programme page 18)



Janvier / Rencontre de Madame Sandrine JOSSO



Suite aux annulations des vœux des Maires à la population, Madame la Députée, Sandrine JOSSO s'est déplacée en Mairie d'Assérac afin d'échanger avec les élus sur les projets communaux.

Mars / Opération solidarité avec l'UKRAINE

Le Maire d'Assérac, Joseph DAVID et l'ensemble des élus de l'équipe municipale remercient chaleureusement les organisateurs de l'action en aide à l'Ukraine qui s'est déroulée samedi 12 mars à la Maison des Arts : les commerçants et les pompiers pour la remise des cartons d'emballage, ainsi que l'ensemble des donneuses et donneurs. Un grand merci à tous pour votre générosité et votre engagement !



Mai / Cérémonie de la commémoration de la Victoire de 1945



Monsieur le Maire était accompagné des élus, de l'association de l'union nationale des combattants, des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers d'Assérac, de la députée Sandrine JOSSO et des élèves de l'école Jacques Raux lors de la commémoration.

CONFÉRENCE SUR LES VOLS – ESCROQUERIES – FAITS DIVERS SUR ASSÉRAC

Une réunion publique sera organisée mardi 20 septembre à 20h à la salle de la Fontaine par la Gendarmerie : Conférence sur les vols – escroqueries – faits divers sur notre commune.

Notez cette date et venez nombreux !



LE COMMUNE D'ASSÉRAC A ÉLU SON PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élus d'Assérac ont organisé l'élection du conseil municipal des jeunes après leur campagne électorale. Le 7 mai 2022, les enfants de 9 à 13 ans ont élu 8 conseillers pour 2 ans.

19 votants sur 35 inscrits ont pu choisir leurs 8 conseillers sur des projets très concrets : la mise en place des jeux pour les petits et grands près de l'étang, l'organisation d'actions solidaires de ramassages de déchets, la construction d'un pumptrack ou l'amélioration du skate-parc, la construction d'un espace jeunes, la construction d'un terrain de pétanque, la mise en place d'ateliers le samedi et le mercredi, l'installation d'un parcours de santé ouvert à tous les âges sur Assérac, etc.

Souhaitons la bienvenue à Youna DESMARS, Manon ROBARD, Ellyn LOGODIN, Magdalena MAHEUX, Sullivan HUAUMÉ, Jules CITEAUX, Lylwenn LE CARFF, Perrine VILLENEUVE !

Le premier conseil municipal des jeunes s'est déroulé le 31 mai en mairie d'Assérac. Après leur installation dans leurs fonctions, une visite de la Mairie a été proposée aux jeunes conseillers par Monsieur le Maire. Ce fut l'occasion pour tous de découvrir les services publics de la commune, en lien avec les programmes d'éducation à la citoyenneté de ses futurs citoyens. Ensuite, ils ont commencé à travailler sur leurs projets. Ainsi, la politique enfance-jeunesse sera enrichie avec les propositions des jeunes, initiés dans le même temps, au fonctionnement démocratique d'un groupe : débats, choix et prises de décisions. Les enfants auront ainsi la possibilité de développer leur capacité à agir sur leur territoire et de réunir leurs projets individuels pour en faire des projets collectifs.



MOUVEMENT AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

En février dernier, **Isabel THOMAS** a fait ses adieux émouvants aux personnels et aux enfants. Nous lui souhaitons bonne réussite dans ses nouveaux projets.

Sylvie RIAUX a été promue responsable du restaurant scolaire et de l'entretien suite au départ d'Isabel THOMAS.

Afin de permettre l'ouverture d'un deuxième site d'accueil périscolaire, la Mairie a recruté un nouvel animateur : **Nelson PARE** (en photo ci-après). L'équipe et les enfants sont très heureux d'accueillir un nouveau référent masculin, qui nous annonce des activités sportives à venir. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Laëticia CAMART en charge des ressources humaines depuis 2009, partira en disponibilité à la fin de l'été. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ses nouveaux projets professionnels.

Bienvenue à **Sandrine FAGUET**, spécialisée dans les affaires juridiques, qui a rejoint l'équipe administrative suite à la disponibilité de Laëticia CAMART.

ODETE (OFFICE DE TOURISME EMBARQUÉ)

L'ODETE reprend du service sur les routes d'Assérac en juillet et en août aux abords des plages de Pont-Mahé, Pen Bé et sur la place du Marché. Voir les horaires sur le site ou le Facebook de la Mairie.



LES MARCHÉS SUR ASSÉRAC

Venez nombreux vous promener sur les marchés d'Assérac cet été le mardi matin et vendredi en soirée sur la place de l'Eglise !



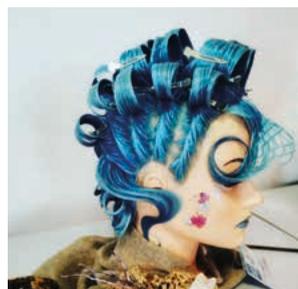
PROGRAMME DES ESTIVALES D'ASSÉRAC

Retrouvez toutes les animations d'Assérac sur le site de la mairie www.asserac.fr ou sur notre Facebook « Ville d'Assérac »

UNE APPRENTIE AU CONCOURS DES MEILLEURS APPRENTIS

Léna MOREAU, apprentie coiffeuse au salon By Laura et formée au Centre de Formation des Apprentis de Vannes est devenue médaillée d'argent lors du concours départemental des meilleurs apprentis. Le thème de l'épreuve départementale était « mise en plis et coupe » (voir photo).

Elle a récemment participé au concours régional dont le thème était « chignon soignée et mise en plis artistique ». Nous la félicitons pour ces compétences professionnelles et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.



NOUVELLES INSTALLATIONS COMMERCIALES

La Ferme des Salines

Production locale de légumes de saison et biologiques.



La ferme des salines - Le bout de la bole (Quescouis) -44410 Assérac
06.07.03.26.28

Fermedessalines@gmail.com
www.fermedessalines.fr
(possibilité de commander)

Horaires ouverture : Mercredi 16:30-19:00 / Samedi 10:00-12:30

Facebook et Instagram @lafermedessalines

Les Fleurs de l'Isle

Horticultrice spécialisée dans la production de fleurs coupées et la confection de bouquets de fleurs fraîches ou séchées



Renseignements et commande :
31 route de la grande isle-ASSERAC
06 77 18 02 49
erika.vanlierde@gmail.com

APPEL AUX ENTREPRISES

Afin de développer notre communication auprès des entreprises d'Assérac et de créer un annuaire sur le site internet de la commune, nous invitons toutes les entreprises, commerçants et artisans à se manifester en nous indiquant le nom de l'entreprise et les coordonnées de celle-ci à **communication@asserac.fr**.

LE CORP MÉDICAL D'ASSÉRAC S'AGRANDIT

Clément Orengo / Ostéopathe

Diplômé de l'Institut des Hautes Études Ostéopathiques (IdHÉO Nantes), j'ai intégré l'équipe de Marion BRUAND au sein du cabinet d'Assérac depuis février 2022. Ma prise en charge est très variée allant de l'enfant à l'adulte avec une préférence pour le sportif et la prise en charge du nourrisson.



RDV au 07 82 53 52 54 - 4 Rue de la Ruche, 44410 Assérac

Natur'Eau Chouette / Naturopathe et iridologue

Naturopathe et Iridologue depuis 2016, elle aide les enfants et adultes à retrouver la santé et conseille en phytothérapie : Plantes, Gemmothérapie : Bourgeons et Jeunes pousses.



Renseignements et prises de RDV :

JOUIN CHARLES KATHLEEN - 29 Rue du Pont de Bois -ASSERAC -
06 14 58 79 56 - Facebook : Kathleenjouinnaturopathe

Aurélie Boissay / Sophrologue

Sophrologue, diplômée de l'Ecole Nantaise de Sophrologie Caycédiennne. Cette méthode psycho corporelle permet de mieux se connaître, s'auto réguler (corps-esprit-émotions-valeurs), d'activer ses capacités et ressources et ainsi améliorer sa qualité de vie.



Renseignements et prise de rendez-vous : Aurélie BOISSAY
06 29 91 12 80 - aboissay.sophrologue@gmail.com

NOUVEAU GÉRANT AU BAR DE LA MARINE À PEN BÉ

Pierre Vidal (propriétaire) et Fabien Macé (Gérant) ont repris les rênes de La Marine à Pen-Bé. Ouvert depuis le 15 avril, **le restaurant propose huîtres, fruits de mer mais aussi galettes et burgers, il y en a pour tous les goûts**. L'essentiel des produits sera local et Bio. La Marine est aussi un gîte avec vue sur mer puisque le restaurant propose 2 appartements en location. Tous les dimanches midi, La Marine vous propose des animations mais aussi des repas à thèmes.



Ouvert à l'année du jeudi au dimanche de 8h30 à 1h du matin sauf juillet – août ouvert toute la semaine.

3 route de l'Estran, Pen-Bé 44410 Assérac / 02.51.10.20.54



UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE DIFFICILE

LE BUDGET COMMUNAL

Un budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses ; le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.



Pierre SIMON, 1^{er} adjoint au Maire répond à nos questions :

Que pouvez-vous nous dire sur le budget de la commune ?

En 2021, nous avons repris un rythme de croisière suite à une année 2020 interrompue par la COVID-19. L'excédent de fonctionnement (ce qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses) s'établit à 123 405 €, soit 53% de moins que les années antérieures.

Pourquoi ?

Car les recettes régressent. En effet, nos sommes à - 79 000 € dont - 60 000 € en dotations et subventions alors que les charges augmentent : + 60 000 €.

Quels sont les points qui attirent votre attention ?

La COVID-19 est passée par là avec toutes ses contraintes. Premièrement, nous avons eu une hausse des charges à caractère général. Prenons l'exemple de l'ouverture des fenêtres pour l'aération des locaux plusieurs fois dans la journée pendant la période hivernale (quid du chauffage). Deuxièmement, nous avons eu une hausse des charges de personnel. En effet, le brassage des enfants n'était pas possible pendant l'épidémie, nous avons multiplié les groupes ce qui a entraîné une augmentation des encadrants, sans oublier le person-

nel à risque et les agents placés en autorisation d'absence pour garde d'enfants. Par conséquent, la ligne budgétaire du personnel a augmenté de 90 000 €, même si, une partie a été prise en charge par l'assurance.

Qu'en est-il de cet excédent de fonctionnement ?

Cet excédent de fonctionnement constitue l'auto-financement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt. Pour permettre un meilleur auto-financement, il est nécessaire de comprimer les charges. Cependant tout à ses limites car il y a toujours de nouvelles normes à respecter sans aide de l'Etat (surveillants sur la plage, ramassage des algues vertes, encadrement plus important des enfants dus aux différents protocoles mis en place par l'État, rénovations énergétiques des bâtiments obligatoires dus au décret tertiaire, etc.)

Comment va évoluer le budget communal dans les mois à venir ?

L'association des Maires de France nous recommande de prévoir, pour 2023, une augmentation de 30% des charges à caractère générale dû à la crise soit entre 100 000 et 150 000 € de dépenses pour notre

commune. Les recettes devant équilibrer les dépenses, trois possibilités existent pour augmenter les recettes d'une commune : les dotations versées par l'Etat, les impôts locaux et les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Étant donné que les dotations versées par l'Etat sont figées, voire en baisse, nous avons retenu les deux autres axes pour permettre à notre commune de vivre et d'être accueillante. En effet, les impôts locaux représentent la solidarité des habitants entre eux et les recettes au titre de prestations fournies représentent la participation de ceux qui en ont besoin aux différents services sans être facturée au coût réel.

Avec le budget restant, que comptez-vous investir ?

Les investissements prévus sont très limités. En effet, nous terminons actuellement les travaux de la rue du Pont aux Pages, l'aménagement de Pen Bé et l'enfouissement des réseaux à Pont d'Armes. En 2022, nous avons à travailler sur la réfection du « Pont Barzin » détérioré suite au passage de la canalisation d'eau mais le projet principal, est, avant tout, le bâtiment enfance-jeunesse pour lequel nous cherchons le maximum de subventions ce qui permettra par la suite de réaliser d'autres investissements aussi minimes soient-ils.



LE FUTUR BÂTIMENT ENFANCE ET JEUNESSE

La parole d'Olivier BERTHO, conseiller municipal délégué au développement économique et aux ressources humaines :



Nous vous avons annoncé dans le bulletin précédant la mise en route de notre projet concernant la construction du bâtiment Enfance-Jeunesse. Bonne nouvelle ! Le permis de construire est déposé.

Nous vous proposons de découvrir quelques images de cette structure dédiée aux enfants que nous avons choisi d'implanter à côté de l'école publique Jacques Raux et ceci pour les raisons suivantes : le terrain choisi est communal et cela permettra la mutualisation de certains espaces tels que la cour de l'école et la salle de motricité. Nous réduisons aussi l'impact budgétaire et environnemental en réduisant les trajets de bus entre les deux sites.

Il est bien évident que ce nouvel espace accueillera les enfants scolarisés des deux écoles de la commune, publique et privée, ce qui représentera environ 60 places.



LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le service enfance-jeunesse comprend l'accueil périscolaire (APS), le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Le 5 Mai dernier, les élus ont reçu une délégation de parents afin de parler des interrogations liées au service enfance-jeunesse. A l'issue de cette réunion, Mariamne GAZEAU, conseillère municipale déléguée à l'enfance et la jeunesse souhaite prendre la parole sur ce service :

L'APS Accueil Périscolaire

Depuis le début de l'année scolaire, le service a dû faire face à une forte demande d'inscriptions à l'accueil périscolaire. En lien avec l'équipe d'animation, les élus de la commission ont travaillé sur une nouvelle organisation d'accueil des enfants afin de réduire la liste d'attente, et cela malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

L'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil périscolaire sur l'école Jacques Raux et l'embauche d'un nouvel animateur ont permis de faire face, en partie, à cet accroissement d'inscrits. L'accueil périscolaire de l'école Jacques Raux a maintenant lieu directement sur le site de l'école, dans les modules qui se trouvent sur la cour. Concernant l'école Saint-Anne, l'accueil périscolaire se situe toujours dans les locaux du centre de loisirs, Rue du Parc Guilloré. Hélas, il reste encore un petit nombre d'enfants en attente sur certains soirs. Notre projet de bâtiment enfance-jeunesse devra répondre à cette problématique.





Le restaurant scolaire

L'année dernière, notre contrat avec notre prestataire de fourniture de repas « Convivio » se terminait. Nous avons donc lancé un appel d'offres afin de recruter un prestataire pour la restauration scolaire. La commission a revu ses critères en demandant plus de produits saisonniers et locaux et la livraison en plats inox pour limiter l'usage du plastique. Nous n'avons eu qu'une seule réponse à notre appel d'offres et avons donc reconduit le contrat de Convivio afin de prendre le temps de trouver des solutions pour améliorer la qualité des repas. Dans le contexte de crise sanitaire, nous avons aussi revu l'organisation du service en instaurant trois services différents pour répondre au protocole sanitaire. Cette organisation a été bénéfique car l'équipe a constaté que les enfants mangeaient dans le calme et non plus dans la précipitation.

Pour répondre à l'interrogation de certains parents sur l'éventuelle embauche d'un chef cuisinier pour la restauration scolaire, nous vous informons que la cuisine de la salle de la Fontaine ne permet pas la réalisation des repas sur place, étant une cuisine de traiteur. L'investissement dans une cantine municipale n'est pas notre priorité pour l'instant, nous privilégions le bâtiment périscolaire-ALSH qui à notre sens est plus urgent.

Evolution des tarifs enfance-jeunesse

Suite au bilan du budget de fonctionnement 2021 de la mairie, la commission finance a fait le constat que le service Enfance et jeunesse pesait lourd sur l'ensemble du budget. Elle a donc missionné la commission Enfance-Jeunesse pour réviser les tarifs. En effet, la restauration scolaire est le point noir de notre budget. Après calcul de toutes les charges engendrées par celle-ci (prestataire, transport, personnel, pain, ...), nous arrivons à un prix de 8,40 € le repas. **La commission a donc proposé de prendre en charge 50% de ce prix, ce qui implique son augmentation.**

Les tarifs de l'APS et de l'ALSH évolueront eux aussi à la rentrée de septembre 2022. En effet, nous devons passer les tarifs au taux d'effort. Il n'y aura plus de tranches par quotient familial (QF) mais un calcul plus individualisé du QF par le taux d'effort. Ainsi, un QF d'un bas de tranche payera moins cher qu'un haut de la même tranche. Ces tarifs augmenteront aussi.

Enfin, un tarif hors commune a été mis en place. En effet nos écoles accueillent environ 20% d'enfants hors commune sans aucune contrepartie financière de leur commune d'origine et jusqu'à maintenant nous compensions pour faire vivre nos écoles mais notre budget ne nous le permet plus.

Les tarifs du service enfance du restaurant scolaire depuis le 1^{er} mai 2022 :

Prix d'un repas pour un enfant résidant à Assérac : 4.20€

Prix d'un repas pour un enfant résidant hors commune : 4.60€

Prix d'un repas en cas de non-inscription : 6€

GUIDE DU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE



École Jacques Raux

Sur le site de l'école
07.70.08.11.85
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi
De 7h30 à 8h45 et
de 16h15 à 18h30

École Sainte-Anne

Rue du Parc Guilloré
02.51.10.25.21
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi
De 7h30 à 8h45 et
de 16h30 à 18h30

Le goûter est facturé 0.70cts.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE



Rue du Parc Guilloré
02.51.10.25.21

Mercredis et vacances scolaires
(sauf Noël et les 3 premières d'août)
De 7h30 à 18h30

De 7h30 à 18h30

- Midi : départ entre 12h et 12h30
- Après-midi : arrivée à 13h30

RESTAURANT SCOLAIRE



Salle de la Fontaine
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Écoles maternelles Jacques Raux
et Sainte-Anne : 12h-12h50
- École primaire Jacques Raux :
12h30-13h10
- École primaire Sainte-Anne :
13h-13h35

INSCRIPTIONS VIA LE PORTAIL FAMILLE

Les inscriptions aux services enfance se font **obligatoirement** via le "portail famille", sur le site de la Mairie : www.asserac.fr.

En cas de difficultés dans l'utilisation du portail famille, vous pouvez contacter par téléphone ou par mail le service enfance.



Délais de réservation d'inscription :

- Restaurant scolaire : 7 jours avant le besoin.
- Accueil de loisirs périscolaire : 7 jours avant le besoin.
- Accueil de loisirs extrascolaire : 2 semaines avant le besoin.

⚠ Au-delà de ces délais, vous ne pourrez pas effectuer de réservation sur le portail famille. En cas de réservation liée à une urgence, vous pouvez contacter le service enfance par téléphone ou par mail.

⚠ Les familles nouvelles arrivantes doivent **impérativement** effectuer une inscription papier avant d'avoir accès au portail famille.

En cas de nécessité, un poste informatique pourra être mis à disposition à l'accueil de la Mairie.



VÉLOCÉAN Mise en sécurité des cyclistes au carrefour de la Ville aux Vents et du chemin rouge

Avec 159 kilomètres aménagés par le Conseil Département, l'itinéraire cyclable Vélocéan en Loire-Atlantique permet de parcourir le littoral de la Vendée jusqu'au Morbihan. Cet itinéraire permet de relier les communes du bord de mer dont celle d'Assérac pour rejoindre entre autres le Pont de Saint-Nazaire.

En 2020, le tronçon Vélocéan, aménagé entre les communes de Saint-Molf et d'Assérac, a été mis en service suite des aménagements (jalonnements et infrastructures) réalisés par le Département de Loire-Atlantique.

Afin de garantir la sécurité des cyclistes au carrefour de la Ville aux Vents et du Chemin Rouge, le Département de Loire-Atlantique, en concertation avec la commune d'Assérac, a réalisé début mai un aménagement complémentaire pour un montant de 12 600 euros TTC.

TRAVAUX - RUE DU PONT AUX PAGES

La mise à sens unique de la rue du Pont aux Pages est terminée. Les travaux d'enrobés ont été réalisés par le Conseil Départemental. Les aménagements de sécurité, à savoir, la création d'une écluse, la mise en place de la signalisation verticale et horizontale ont été effectuées par les entreprises Lemée TP de Saint-Dolay et Signapose Atlantique.



TRAVAUX AU NIVEAU DE L'ÉTANG DU BOURG

Le personnel du service technique a réaménagé la descente du parking du cabinet médical, sécurisé et aménagé les abords de l'étang ainsi que la voie piétonne autour de celui-ci.



LES TRAVAUX DE PONT D'ARMES SONT TERMINÉS !



Après plusieurs semaines de travaux et la mise en place d'une déviation, les travaux de Pont d'Armes concernant l'enfouissement des réseaux sont en partie terminés. Les fourreaux étant passés, Enedis doit à présent intervenir pour passer les câbles électriques (Orange et Xp fibre de télécommunications). Nous sommes conscients que la déviation a été contraignante mais les travaux étaient indispensables et nous vous remercions tous pour votre patience !



RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS

Cap Atlantique a effectué des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la Saudraie et de la Lande du Bourg suite à de très nombreuses fuites réparées ces dernières années sur ce tronçon. Ses travaux ont été réalisés par CISE TP agence de Donges.



LA CARTE DES AMÉNAGEMENTS ET CIRCUITS CYCLABLES !

Découvrez La carte des aménagements cyclables et les itinéraires conseillés, des circuits de randonnées et des points d'intérêts et intermodalités !

Disponible gratuitement dans les mairies et les Offices de Tourisme du territoire et en téléchargement sur le site [cap-atlantique.fr](https://www.cap-atlantique.fr)

Plus d'informations : <https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/cap-sur-la-velo-la-carte-13693>

ACTION SOLIDAIRE

Comme chaque année, la municipalité a organisé un nettoyage de la plage de Pont-Mahé le samedi 14 mai.

Merci à tous pour votre contribution !



FRELON ASIATIQUE

Description de l'espèce

Originaire de Chine, le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est un insecte de l'ordre des hyménoptères. Introduit en France en 2005, il est observé sur le territoire de Cap Atlantique depuis 2011. Plus petit que son homologue européen, l'illustration suivante permet de différencier le frelon asiatique du frelon européen (source : Polleniz) :

L'espèce qui présente un large spectre d'habitats (zone urbaine et rurale) s'est parfaitement acclimatée en France. Le frelon asiatique installe ses nids plus particulièrement dans les arbres ou sous des abris aérés (cabanons, hangars, ...) et pour plus de la moitié à une hauteur comprise entre 0 et 5 m (source : Polleniz).

D'un point de vue biologique, les premiers nids (5 cm de diamètre) se forment courant avril à la sortie d'hivernage des reines. C'est dans ce nid que la fondatrice débutera sa ponte. La colonie peut ensuite décider de rester dans ce nid ou se déplacer pour en construire un plus grand. D'avril à juillet, la colonie se développe pour ensuite atteindre sa taille maximale entre juillet et octobre. A partir de mi-décembre, à la suite du départ des futures reines, les nids se vident et se dégradent sous l'action des intempéries.

Le frelon asiatique a divers impacts :

- **Santé** : Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le frelon européen et son venin n'est pas plus toxique. Mais si la colonie se sent menacée, elle peut riposter par une attaque collective.
- **Apiculture** : Prédation sur les ruchers, diminution de la production et difficultés pour une colonie à constituer ses réserves.

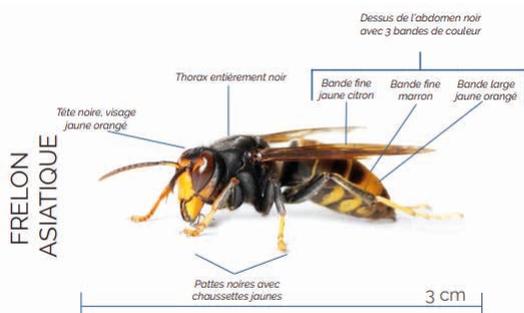
Vous avez observé un nid de frelon asiatique, que faire ?

Cap Atlantique a approuvé en 2015 la mise en place d'un partenariat avec POLLENIZ pour mettre en œuvre un programme de lutte du frelon asiatique sur le territoire de Cap Atlantique.

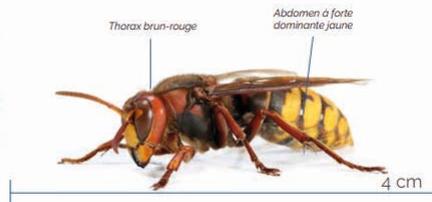
Si vous observez un nid de frelon asiatique, la démarche à suivre est la suivante :

- Contacter votre mairie pour l'informer de la découverte du nid (communiquer la localisation précise (adresse) et vos coordonnées).
- Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à Polleniz.
- Une entreprise spécialisée interviendra sur demande de Polleniz dans les meilleurs délais pour procéder à la destruction. L'intervention vous sera facturée 55 € quel que soit le montant de cette dernière (de 70 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid) ; le reste sera facturé à Cap Atlantique.

Attention : toute intervention réalisée en dehors de cette procédure ne pourra faire l'objet d'une participation financière de Cap Atlantique et restera donc à votre charge.



FRELON EUROPEEN



GUICHET UNIQUE

Le guichet unique permet de déposer en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site : <https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>

Il est ouvert pour les demandes de :

- Permis de construire,
- Permis de démolir,
- Permis d'aménager,
- Déclaration préalable,
- Certificat d'urbanisme.

Et pour les autres types de demande :

- Certificat de numérotage,
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Arrêté d'alignement.



A ce jour, les demandes suivantes doivent être déposées sous format papier en mairie :

- Les demandes de permis liés à une demande d'AT (ERP),
- Les demandes de PC ou PA modificatifs, de transferts ainsi que les demandes de prorogation d'autorisation sont possibles uniquement si les permis initiaux ont été déposés sur le guichet.

Ces informations sont également indiquées sur le portail du guichet unique.

LA COMMUNE D'ASSÉRAC INSCRITE AU CLASSEMENT DU REcul DU TRAIT DE CÔTE

Le Code de l'environnement (article L321-15) dispose désormais que « les communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral sont identifiées dans une liste fixée par décret ». Pour établir cette liste, l'État se fonde sur un « indicateur national de l'érosion côtière » dont la définition a été confiée au Cerema.



Indicateur national

Cet indicateur permet de mesurer les phénomènes d'érosion côtière sur plusieurs dizaines d'années, par comparaison de photographies aériennes. À partir de cet indicateur, une carte a été établie par le Cerema, classant les différentes portions de littoral en dix couleurs, le classement allant de « avancée de plus de 3 mètres par an » à « recul de plus de 3 mètres par an » en passant par « non perceptible » – ce qui reste le plus fréquent.

Dès lors, l'État a pu définir les quelque 300 communes les plus concernées par ce problème. Mais la démarche étant volontaire, seules celles dont le conseil municipal a délibéré en ce sens ont été intégrées à la démarche.

Nouvelles obligations

Toutes ces communes sont désormais concernées par les modifications découlant de la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Cette loi a modifié le Code de l'urbanisme sur ce sujet et prévoit notamment que les communes incluses dans cette liste, si leur territoire n'est pas couvert par un Plan de protection des risques littoraux, doivent établir « une carte locale d'exposition de leur territoire au recul du trait de côte ». Le plan local d'urbanisme doit délimiter, sur le territoire de ces communes, « la zone exposée au recul du trait de côte à l'horizon de trente ans » et « à l'horizon de trente à 100 ans ».

Pour la commune d'Assérac, dans un premier temps, seul Pen Bé est concerné.



LE RECOURS CONTRE TIERS CONTRIBUE À PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Le recours contre tiers est une démarche qui permet à l'Assurance Maladie de récupérer les dépenses de santé engagées auprès du responsable d'un accident, ou le plus souvent, de son assureur.

Signaler un recours contre tiers à l'Assurance Maladie est un geste citoyen qui contribue à préserver et à sauvegarder notre système de santé.

Grâce au recours contre tiers, ce sont 50 millions d'€ qui ont été recouvrés en 2021 dans les Pays de la Loire.



Dans quels cas déclarer un recours contre tiers ?

Un recours contre tiers peut être engagé en cas : d'accident de la circulation (piétons, vélos, trottinettes, motos, automobiles, tram...); de blessures causées involontairement; d'accident scolaire, sportif ou encore médical; d'accident dû à un produit défectueux, à un animal; de coups et blessures volontaires.

Comment déclarer l'accident ?

- En quelques clics depuis votre **compte ameli** (rubrique « Mes démarches ») ou **directement sur le site <http://onmablesse.fr/>**
- Pensez également à en informer les professionnels de santé consultés pour les soins en rapport avec cet accident.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr

AL'FA RÉPIT - LE RELAIS DES AIDANTS

A destination des aidants et Personnes Aidées

ACCOMPAGNER- ECOUTER-ECHANGER-ACCUEILLIR

Le relais des aidants apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. Accès gratuit.

Le relais des aidants est :

- Un lieu d'écoute (entretiens au domicile ou sur les lieux de permanence)
- Un lieu d'information et de formations pour aider à comprendre et découvrir des outils pour mieux accompagner
- Une offre de temps libéré ou assisté aux aidants, des solutions pour rompre l'isolement et favoriser la vie sociale et le relationnel; des séjours répit, un service d'aide à domicile, la possibilité d'une prise en charge thérapeutique et sociale de la personne malade au sein d'un accueil de jour ou d'une halte répit

Un ensemble de services avec des professionnels à votre écoute.



Notre territoire d'intervention : Le Nord Loire du département avec des permanences régulières, sur Pornichet et St Gildas des Bois et mensuelles sur Fay de Bretagne, Guémené Penfao, Blain et La Chapelle des Marais.

Tel : **02.40.66.94.58**

Mail : contact@alfarepit.fr

Site : www.alfarepit.fr

LA MARINE RECRUTE

Acteur majeur de l'emploi et de la formation des jeunes sur l'ensemble du territoire français, la Marine recrute et forme 4000 jeunes hommes et femmes, âgés de 16 à 30 ans, de la 3e à BAC +5, dans plus de 50 métiers différents. répartis dans douze domaines d'activités : opérations navales, restauration, mécanique et maintenance, navigation et manœuvres, aéronautiques navales, soutien, systèmes d'information et de communication, cybersécurité, protection, sécurité, nucléaire, plongée.

La Marine nationale offre des métiers accessibles à tous, avec des formations rémunérées, solides et qualifiantes, et permet des évolutions possibles tout au long de sa vie professionnelle.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.lamarinerecrute.fr ou joindre le CIRFA marine de Nantes au **02 28 24 20 56**.



MUTUELLE COMMUNALE



Face au nombre croissant de personnes renonçant à souscrire à une complémentaire santé pour des raisons financières, et dont l'accès aux soins essentiels devient difficile, La Ville d'Assérac s'est engagée dans une démarche utile et solidaire et a mis en place une mutuelle dite « communale ». Les objectifs sont clairs : favoriser l'accès aux soins pour tous en permettant aux habitants l'accès à une complémentaire santé à un tarif avantageux et accessible à tous les budgets, sans rogner sur la qualité des remboursements.

19 contrats ont été souscrits depuis la mise en place du partenariat (chiffre arrêté au 4 mai 2022), ce qui représente **31 personnes assurées**.

Nombre de personnes protégées en fonction de l'âge



■ Enfants ■ 30 à 39 ans ■ 60 à 69 ans ■ + 70 ans

Pour en savoir plus sur la mutuelle « communale » rdv sur www.mutuellemcrn.fr.

Des permanences sont organisées sur rdv dans la commune par la Mutuelle MCRN : le 1er septembre, le 6 octobre, le 3 novembre et le 1er décembre.

Contact :

Aurélie LE COUTURIER, Conseillère Mutualiste MCRN
07 87 57 33 80 / alecouturier@mutuellemcrn.fr

DES TRANSPORTS SOLIDAIRES SONT MIS EN PLACE EN PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE.

Cette activité vise à permettre aux personnes en difficulté qui ne peuvent recourir à d'autres moyens de locomotion de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Plus d'informations : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE – 26bis, Faubourg Saint-Michel – 44350 GUERANDE / 02.40.62.64.64 / www.cliceclairage.com

FAITES LE POINT SUR VOS VACCINS !

En lien avec votre médecin ou votre pharmacien, il est important de veiller à son suivi médical et de réaliser les vaccinations et les rappels comme :

- les 11 vaccins obligatoires de l'enfant ;
- la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) avec 2 doses ;
- ou la vaccination contre le papillomavirus (HPV), étendue en 2021 aux garçons.



Par ailleurs, certains vaccins nécessitent d'être mis à jour tout au long de la vie.

Comment savoir si vous êtes à jour de vos vaccins ?

Le calendrier vaccinal élaboré par le Ministère des Solidarités et de la santé, rassemble toutes les recommandations en vigueur chaque année, en fonction de votre âge.

Sur le site vaccination-info-services.fr, la vaccination de la naissance à l'âge adulte est détaillée.

Il est recommandé d'en parler régulièrement avec son médecin traitant.

Plus d'infos sur ameli.fr

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Cap Atlantique, en partenariat avec l'Association Presqu'île Habitat Jeunes (APHJ), met en place l'hébergement temporaire chez l'habitant.

Vous avez une chambre libre dans votre logement ?

Louez-la temporairement à un jeune entre 15 et 30 ans qui cherche une solution d'hébergement à proximité de son emploi, stage ou formation.

Pour le jeune, un encadrement rassurant : hébergement approuvé, tarif abordable et soutien professionnel.



Tel. 02.40.11.16.11

Email: aphj.accueil@gmail.com

Association Presqu'île Habitat Jeunes
2, rue Louis Eon 44 350 Guérande

Résidences de Jeunes Actifs
de la Presqu'île Guérandaise



QUELQUES AIDES ET SERVICES...

Téléassistance



En cas de chute, de malaise ou de toute autre situation insécurisante, il suffit d'un simple geste pour être secouru dans les plus brefs délais.

La téléassistance est un moyen sûr et efficace pour votre sécurité.

Grâce au médaillon électronique porté en pendentif, vous êtes relié 24/24h à une centrale d'écoute (organisme privé) que vous soyez dans votre maison, dans votre jardin, ...

Renseignements et inscription en mairie.

Transport (Lila à la demande)



Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, un train à prendre... Lila à la demande est un service qui vient en complément des lignes régulières. Il existe 2 services : Lila à la demande « arrêt à arrêt » et Lila à la demande « porte à porte ». Pour ce dernier, un certificat médical est à fournir en mairie. **Pour bénéficier de ces services, il vous suffit de vous inscrire en mairie. Cette carte gratuite est valable 2 ans.** La réservation du transport se fait au **02 40 62 33 23** au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30. Le transporteur vous appellera systématiquement pour confirmer l'heure de passage exact à l'arrêt de montée. Ticket à acheter à bord du véhicule.

Aide à domicile

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes aidées et les familles, un travail matériel, moral et social, contribuant à leur soutien à domicile.

ADAR - Antenne de Guérande - 4, rue Alphonse Daudet - **02 40 15 66 00.**

www.adar44.com

ADT44 : 3, rue Brizeux - 44600 SAINT-NAZAIRE - **02 40 19 09 04.** (Antenne de Guérande : **02 40 15 61 31**).

www.adt44.org

Service d'aide Clic éclair'âge



- **Accueillir et informer** : Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité où les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent trouver une écoute, une information, un conseil et un soutien pour toutes les questions de la vie quotidienne. Ce service est gratuit. Le CLIC peut aider à la constitution des dossiers de demande d'aide financière, selon la situation de la personne accompagnée.
- **Conseiller pour la mise en place des aides** : Le CLIC évalue les besoins à domicile et propose des aides adaptées à la situation.
- **Mobiliser les professionnels et coordonner leurs interventions** : Pour faciliter les démarches auprès des professionnels, que ce soit dans le cadre du soutien à domicile ou un changement de lieu de vie, le CLIC peut contacter les différents services et actionner les interventions nécessaires, sans se substituer à la famille.

26 bis, Faubourg Saint-Michel - 44350 GUÉRANDE

02 40 62 64 64 - www.clicclairage.com

Assistance sociale

Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social de Guérande -

20, faubourg Saint-Michel - **02 40 24 92 35**

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour avoir plus amples informations.

LAEP LES MOTS DOUX – LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

En partenariat avec la CAF, le projet LAEP sur le territoire de Cap Atlantique est né de la volonté de deux habitantes d'ouvrir un espace d'écoute et de bienveillance confortant la relation parent/enfant et d'une association PEP Atlantique Anjou reconnue dans le champ de l'éducation, du soutien à la parentalité et déjà présente sur le territoire.

Les communes participantes sont Piriac sur mer, La Turballe, Saint-Molf, Guérande, Herbignac, Assérac, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer et Batz sur mer.



Il offre un espace d'épanouissement et de socialisation des enfants : Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant : il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Il favorise également les échanges entre adultes : Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Il conforte la relation entre les enfants et les parents : Structure souple, le lieu d'accueil enfants/parents se crée et se développe autour de projets visant à favoriser et à conforter la relation entre les enfants et les parents.

Les Mots Doux (Lieu d'Accueil Enfants Parents – Cap Atlantique)

Accueil libre – possible entre 9h30 et 11h30 > pour la durée qui vous convient

Gratuit, sans inscription et anonyme.

Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents et pour les futurs parents.

Un lieu libre d'accès pour :

- prendre un temps avec son enfant
- prendre un temps pour soi
- faire des rencontres
- échanger, s'informer

Lieux accessibles quelle que soit votre commune de résidence !

JEUDI > 9h30-11h30 : Piriac-sur-Mer : à proximité de l'office de tourisme – RUE DE GRENOUILLET

VENDREDI > 9h30-11h30 : Guérande : dans les locaux de l'accueil périscolaire de l'école de la Pradonnais, 11 AVENUE DES SPORTS

SAMEDI > 9h30-11h30 : Herbignac : à proximité de l'école primaire Guy Cadou – 16 RUE RENÉ GUY CADOU

Retrouvez plus d'informations sur le site pep-atlantique-anjou.fr

Contact : laep-lesmotsdoux@lespep44-49.org ou par téléphone : 06 22 31 87 38



LE RELAIS PETITE ENFANCE (EX RAM)

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ? Les **Relais Petite Enfance (RPE)** sont des lieux d'information, d'échange et d'accompagnement au service des Assistant(e)s Maternel(le)s, des parents et des professionnels de la petite enfance. C'est un service public gratuit. Il existe aussi un site internet assmat.loire-atlantique.fr dédié aux parents.

Ces services peuvent vous aider dans :

- la recherche d'une assistante maternelle
- dans l'élaboration de documents comme le contrat de travail, le bulletin de salaire, etc...
- dans la compréhension de la législation (droits et devoirs des employeurs et des salariés).

Le RPE

La commune d'Assérac dépend du RPE d'Herbignac qui réunit les communes d'Herbignac, Assérac, Saint-Lyphard et la Chapelle-des-Marais.

Permanences du RPE : Sur Assérac : tous les jeudis après-midi de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous au 06.86.44.68.81. (accueil téléphonique ou sur rendez-vous possible sur les 4 communes)

Matinées d'éveil (sur inscription) : les jeudis de 9h30 à 10h15 OU de 10h30 à 11h15.

Matinées à la bibliothèque d'Assérac : 1 séance par mois de 10h à 11h.



LES NOUVEAUTÉS 2022 DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les vacances d'Hiver

Le thème était cette fois-ci « les vacances à la montagne ». Pendant la première semaine, les élèves de primaire ont participé à un stage de théâtre, grâce à l'intervention d'une professionnelle de la Compagnie « Les Crieurs de boucan ». À travers les différentes activités, les 64 enfants inscrits ont pu découvrir ou redécouvrir les sports d'hiver, les animaux du Grand Nord et de la montagne, ainsi que des contes traditionnels.



Les vacances de Printemps

Les animatrices ayant participé plus tôt à une formation sur la biodiversité avec le Parc naturel régional de Brière et le Printemps étant bien installés pendant ce mois d'avril, le thème était évident : « vacances nature ». Lors de ces deux semaines, les 52 enfants inscrits ont participé à des animations autour de la biodiversité et la ferme et ses animaux. Une professionnelle du Parc de Brière est venue animer une activité autour de la recherche et de l'identification des « petites bêtes ». Les enfants ont également retrouvé une nouvelle fois Virginie pour deux séances de yoga. Mardi 12 avril, les élèves de primaire sont allés rendre visite aux commerçants du bourg et du marché pour réaliser un repas autonome. Ils ont pu acheter les fruits et légumes au Bio à l'appel, le fromage à La cave du fromager, le pain à la boulangerie Le Thiec et le complément à l'épicerie d'A.



Louis et Louise préparant un gâteau au yaourt et au jus d'orange.



Rébecca, Léana, Lily, Lilly et Oscar jouant aux petits chevaux grandeur nature.



Les primaires ont fabriqué un poulailler pour accueillir leurs poules en carton et en tissu.



Les cloches ont déposé des œufs en chocolat au centre de loisirs. Les maternelles ont dû fabriquer des paniers pour les ramasser.



Raphaël, Tom, Louis et Ilan avec leurs couronnes d'animaux de la ferme.



Cours de yoga pour les maternelles.

ÉCOLE PUBLIQUE

Le premier semestre de l'année 2022 a été riche en événements pour les élèves de l'école Jacques Raux.

Les CE ont poursuivi le projet de correspondance avec une classe de la ville de Gaspé, au Québec. Ce projet est né suite à la sollicitation de l'association France-Québec. Durant toute l'année, les élèves ont échangé régulièrement par courrier postal et en visioconférence.



Au mois de janvier, les maternelles et CP se sont exercés à l'improvisation sur le thème des émotions au cours d'ateliers théâtre encadrés par Mélanie Couillaud, de la Compagnie du Passage.



De mars à juin, les élèves ont travaillé le chant choral et la création d'univers sonores. Chaque cycle a développé un projet différent ; les maternelles GS-CP avaient choisi « les chansons et danses traditionnelles », les CE et les CM « Le cirque ». L'atelier était une nouvelle fois encadré par Fabienne Macuica, intervenante du Conservatoire de musique intercommunal.

Le 8 avril, l'association les Sassérais a organisé un goûter de Printemps, en collaboration avec les élèves des 4 classes, qui avaient confectionné des gâteaux et des crêpes pour l'occasion. Au cours de ce moment convivial, les enfants et leurs familles ont pu échanger et se voir offrir des graines et des plantes.



En partenariat avec les équipes du cinéma L'Atlantique à La Turballe, plusieurs projections de films ont été une nouvelle fois proposées.

Le 31 mars, les maternelles et CP ont découvert une série de courts-métrages intitulée « La Cabane aux oiseaux » puis « Loups tendres et loufoques » le 30 juin.

En mai, les CE et CM ont pu voir « Miräi ma petite sœur » puis « Le Cirque » de Chaplin, au mois de juin.

Durant toute une semaine au mois de mai, l'ensemble des classes a réalisé cinq tableaux à l'acrylique en collaboration avec l'artiste Eric Le Cam. Le thème retenu était Assérac et ses paysages. Ce projet artistique de grande qualité a pu voir le jour grâce au don fait par l'Association Petits et Grands à la coopérative de l'école.

Classe montagne : en raison du Covid, la classe de neige a dû être annulée en février. Le séjour s'est donc déroulé **du 16 au 22 mai** toujours dans les Alpes. Les élèves ont pu découvrir la montagne au printemps et pratiquer le VTT, l'escalade et visiter une ferme.

Le 24 mai, après une sérieuse préparation sur les précédentes semaines, les élèves des différentes classes ont couru le cross de l'école au skateparc (durée libre pour certains MS et de 8 min pour les GS à 20 min pour les CM2). Au cours de cette journée, tous les enfants de l'école ont aussi participé à des jeux sportifs et collaboratifs dans des équipes unissant les plus petits aux plus âgés.

Une autre sortie sportive s'est déroulée le **13 juin** pour les CE et CM, à vélo pour l'occasion. Ceux-ci étaient encadrés par les enseignants, les parents et mis en sécurité par la police intercommunale.

Le 31 mai, les CM2 ont visité le collège Jacques Prévert. A cette occasion, ils ont pu assister à des cours avec les collégiens et déjeuner au self.

Au mois de juin, deux membres du RASED sont aussi intervenus auprès des élèves de CM1 et CM2 pour animer un atelier sur la prévention du harcèlement, sous la forme de deux séances de 45 minutes avec des études de cas.

Et pour clôturer cette année scolaire bien remplie, l'équipe pédagogique, les élèves et leurs familles ont pu se retrouver lors des Portes Ouvertes de l'école le **24 juin** puis le **vendredi 1er juillet** pour la traditionnelle fête de l'école, après deux éditions annulées !

Durant l'année 2021-2022, Océane Ducroq et Marine Serandour, deux jeunes femmes en mission de service civique (SCU), ont intégré l'équipe pédagogique et sont intervenues auprès de petits groupes d'élèves de toutes les classes afin de permettre à chacun d'apprendre et de progresser dans les conditions les meilleures. L'année prochaine, l'école recrutera à nouveau deux jeunes en SCU, les personnes intéressées par cette mission peuvent dès à présent contacter l'école.

Madame Douet, la directrice de l'école, se tient aussi à la disposition des parents pour l'inscription et la visite de l'école. tél: 02.40.01.71.12 (n'hésitez pas à laisser un message téléphonique si besoin.)



ÉCOLE PRIVÉE

Petits ambassadeurs d'Assérac à Bruxelles!



Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons un possible départ en Belgique pour les enfants de CE2, CM1 et CM2...C'est chose faite ! Nos élèves de cycle 3 ont pu découvrir Bruxelles et Gand, 2 villes belges importantes pour l'histoire de l'Europe. L'une durant notre époque contemporaine, l'autre au Moyen Âge.

Ils ont pu vivre une semaine au cœur de l'Europe, s'immerger dans des lieux symboliques tels que le Parlement européen, l'Atomium ou la Maison de l'Europe. Dans le public, silencieux et impressionnés, ils ont assisté à une réunion en 24 langues, où tous se comprenaient quand même grâce à leurs interprètes !

Voyage dans l'espace européen au parc de Mini Europe où chaque pays est représenté (hymnes, monuments, paysages...), voyage dans le temps à Gand, ville incontournable pour le commerce au Moyen Âge.

Huit mois après, ils en parlent encore. Ils sont devenus ambassadeurs de l'Europe.

La découverte du monde s'est prolongée en Mai. En lien avec un lycée labellisé lui aussi «Euroscol» et «Ouverture internationale», l'École Sainte Anne a reçu à l'occasion de la fête de l'Europe des étudiants et lycéens étrangers (Colombie, Thaïlande, Espagne, Allemagne). Après une présentation de leur pays, ils ont animé des ateliers (chants, mimes, cuisine...). La journée s'est bien sûr terminée par un goûter aux saveurs d'ailleurs, préparé par nos élèves.

Une fresque sur les murs de l'école.

Au cours de leur voyage en Belgique, les élèves de cycle 3 avaient découvert et travaillé le «Street Art». Depuis, tous les enfants de l'école, ont réfléchi sur la représentation du «Vivre ensemble», puis ils ont tous participé, de la Petite Section au CM2, à la réalisation d'une fresque sur les murs de l'école. Merci à notre plasticienne, Gwenn JOSSO, pour tous ses conseils et son aide, pour le plaisir partagé avec les enfants. Cette fresque collective nous montre le monde vu par les enfants : un monde coloré, joyeux, amical où les Autres et la Nature sont importants.



Coordonnées de l'école Sainte-Anne :

Ecole Saint-Anne -Rue du Calvaire - 44410 ASSERAC - Mail : ec.asserac.ste-anne@ec44.fr - Tél. 02.53.30.13.94

EXPOSITIONS

Maison des Arts d'Assérac – Place de l'Église – 44410 ASSERAC. Entrée libre et gratuite. Programme détaillé des expositions sur le site de la mairie : www.asserac.fr. Plus d'informations : communication@asserac.fr

**Claudine DOUCHET et
Patrice GUERY**



1er juillet – 10 juillet
10h-12h30 / 14h30-18h

Association HARP



11 juillet – 17 juillet
10h-12h30 / 15h-18h

Martine BOGUET



18 juillet – 24 juillet
11h-13h / 14h30-19h

Jean-Yves GIRAUDEAU



29 juillet – 7 août
14h00-19h00

Annie Darzacq



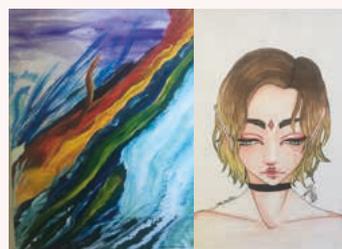
15 août – 21 août
10h-13h / 15h-19h

Rève Cordel



22 août – 28 août
10h30-12h / 15h30-19h

**Martine Hery-Tréhudic
Victoria Tréhudic-Laurent**



29 août – 4 septembre
10h00-18h00

Dominique METAYER



5 septembre – 11 septembre
10h-12h / 14h-18h30

Frédéric TAILLIEZ



12 septembre – 25 septembre
10h-12h / 15h-19h

LES GREETERS

Devenez ambassadeur local pour la promotion de la Presqu'île !

Quelle meilleure façon de découvrir un territoire qu'en rencontrant ceux qui y vivent ?

Ici, des habitants vous accueillent et vous mènent hors des sentiers battus. Qu'ils soient mordus de voile, d'art ou de nature, tous se fédèrent autour d'une idée : partager leur passion et inspirer les visiteurs ! Vivez une rencontre inédite... Notre Destination regorge de pépites... et d'habitants prêts à vous en dévoiler quelques-unes !

Le temps d'une rencontre, nos habitants passionnés sont prêts à vous offrir un moment de partage unique, hors des sentiers battus !

Partagez-le avec nos visiteurs lors de rencontres conviviales ! Vous habitez : Assérac, Camoël, Férel, Guérande, Herbignac, La Baule, La Turballe, Le Pouliguen, Mesquer-Quimiac, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard, Saint-Molf ? **Rejoignez nos ambassadeurs ! Faites-vous connaître !** Tél. 02 40 24 76 01 greeters@labaule-guerande.com / labauleguerande.com/les-greeter



LE CHIFFRE : 53 TONNES !

Le résultat de la dernière édition de Toutes Pompes Dehors nous a été communiqué : 53 Tonnes de chaussures ont été collectées ! **Nous remercions tous les donateurs pour cette générosité au profit des enfants malades du cancer et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !**

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE LE PRÉ AUX LIVRES

La bibliothèque est ouverte à toutes et tous ! Nous vous rappelons que pour emprunter des livres, il est nécessaire d'être inscrit.e mais que l'adhésion est totalement gratuite pour toutes et tous.

Pour être plus proche de vous et pour communiquer régulièrement, la bibliothèque a un profil sur Facebook. En consultant régulièrement ce profil vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque au jour le jour. N'hésitez pas à nous interroger et à commenter les publications.

L'étagère des jeux et bien garnie grâce à vos dons ainsi que nos rayonnages de romans. Nous vous remercions pour votre générosité.



La Bibliothèque municipale d'Asserac

Le pré aux livres

est ouverte à toutes et tous !

Mardi: 10h00 - 12h00
Mercredi: 16h00-18h00
Samedi: 14h00-18h00

Jeux
Poésies
Romans
Policiers
BD-Mangas
Périodiques
Documentaires
Fonds Régional
Albums Jeunesse

Prêts et inscriptions gratuits.
Rue de la Fontaine
Tél: 02.40.01.72.86

ASSERAC
DE TEXTE ET DE PEIN

Cette année encore la bibliothèque participe au **prix du 1^{er} roman des lecteurs de l'estuaire de Vilaine** proposé par l'association coeff109. 5 romans ont été sélectionnés et sont à lire depuis avril jusqu'au 16 novembre, date de remise de vos votes (classer vos lectures de 1 à 5 sur le bulletin). Pour celles et ceux qui ne les ont pas encore vus à la bibliothèque. Je vous dévoile ici les titres : Les maisons vides de Laurine Thizy, Watergang de Mario Alonso, Felis Silvestris de Anouk Lejczyk, L'apparence du vivant de Charlotte Boulard et Les sirènes d'Es Vedrà de Tom Charbit.

La bibliothèque est aussi un lieu de diffusion de toutes les formes d'arts et l'entrée de ce lieu est régulièrement investie par différentes propositions. Au printemps, vous avez pu profiter du travail photographique en noir et blanc ainsi qu'en cyanotype de Coralie Fournier.

S'en est suivi un travail de reportage et prélèvement photographique de graffitis et tags de Marcel Bourigault. **Cet été, venez découvrir l'exposition "égalité femmes-hommes au travail" réalisée par des bénévoles avec la coopération de différent.e.s acteur.ices du territoire.**

Les coups de cœur :

ROMANS

- *Usufruit* de Nicolas Combet
- *Un tueur sur mesure* de Sam Millar
- *La certitude des pierres* de Jérôme Bonnetto

BD

- *In waves* de Aj Dungo
- *Alice Guy* de Catel et Bocquet
- *Mécanique céleste* de Merwan Chabane

ALBUMS JEUNESSE

- *Pouet !* de Claire Garralon
- *Ce matin-là* de Véronique Massenot et Stéphane Nicolet
- *J'ai trop peur* de Yves Grevet et Claire de Gastold



CAP ATLANTIQUE

Les 5 communautés de communes et d'agglomérations (Cap Atlantique, la Carène, Estuaire et Sillon, Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois et Sud Estuaire), en l'absence de l'édition 2022 du salon de l'orientation Trajectoire, ont souhaité vous apporter sur une page web dédiée toutes les informations essentielles et utiles dans un parcours d'orientation par l'intermédiaire d'une page web dédiée à ces questions.

Cette page a été testée par des jeunes et des familles et les retours sont très positifs.

Jeunes et familles du territoire de Cap Atlantique, vous avez besoin de trouver les informations clés utiles dans un parcours d'orientation, cliquer <https://www.agglo-carene.fr/trajectoire> : UNE PAGE WEB DEDIEE AUX QUESTIONS LIÉES A L'ORIENTATION DES JEUNES ? La page web TRAJECTOIRE !

Cette page web recense et rappelle les informations clés à destination des jeunes et de leurs familles :

- Les contacts et structures compétentes pour échanger sur ces questions
- Les liens vers les outils permettant d'explorer ses centres d'intérêt, découvrir les métiers et les formations
- Le rappel des calendriers de l'orientation
- L'agenda des portes ouvertes et rendez-vous dédiés à l'orientation.

Plus d'information sur le site de Cap Atlantique.



OPÉRATION ZÉRO MÉGOT

Lancement de l'opération zéro mégot cet été sur toutes les communes de Cap Atlantique

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

Cap Atlantique L'agglo

L'action au service du territoire!

Zéro Opération mégot

DANS NOTRE AGGLO

Jetez-les dans les mégotiers, ils seront recyclés !

1 mégot jeté par terre pollue 500 litres d'eau

Mégots recyclés... Eau protégée !

Assérac Batz-sur-Mer Camoëil Férel Guérande Herbignac La Baule-Escoubac La Turballe Le Croisic Le Pouldu Mesquer Pénestin Piriac-sur-Mer Saint-Lyphard Saint-Molf

Plus d'infos sur www.cap-atlantique.fr @Capatlantiqueagglo

MOT DE LA MINORITÉ

MOT DE LA MINORITÉ

Tout un chacun à ses opinions avec des divergences de pensées, de point de vue, mais bien que dans une démocratie, que nous défendons, que la France défend, cela est parfois mal compris.

Des questionnements, ne sont pas des oppositions mais des demandes de compréhension.

Aussi, lorsque l'on a des convictions, et bien que de la minorité, nous nous sentons impliqués et continuerons pour le bien commun de notre communauté.

Bien vivre ensemble.

Emma CRUSSON et Sandrine BOUDRO



LOISIRS CRÉATIFS

Si les activités manuelles (broderie, (hardanger, point compté, ruban...) patchwork, cartonnage ou autres) vous tentent... Venez nous rejoindre afin de partager nos savoir-faire.

Les mardis après-midi de 14h à 17h30, salle de la Dune à l'Espace de la Fontaine d'Assérac.

Anne-Marie POUVREAU - Tél. 02 51 10 20 97.



A.S.O. - AU SEUIL DE L'OcéAN

A.S.O. Au Seuil de l'Océan est une association humanitaire d'entraide sociale constituée en 2001, reconnue d'intérêt général depuis 2016, ayant pour objets l'aide aux personnes en situation de handicap et la promotion des arts du spectacle vivant.



Le soutien aux personnes en situation de handicap se caractérise par des aides administratives, matérielles et humaines auprès des personnes en situation de handicap et précaires.

La promotion des arts du spectacle vivant se caractérise par la mise en relation entre organisateurs d'événements musicaux, les professionnels ou particuliers et l'artiste. La recherche de prestations, la communication autour de l'évènement de l'artiste, aide matérielle, aide administrative etc.

Thierry Chaumartin, président de A.S.O. est également Dj depuis 1972 vous propose ses services pour toute animation dansante publique ou privée et est également manager du groupe Taï Phong "1^{er} groupe de JJ Goldman"

Thierry : 06 88 53 67 31 - rivesdevilaine@wanadoo.fr

FOOTBALL CLUB PRESQU'ILE VILAINE

Le FC Presqu'île Vilaine propose la pratique du football pour les filles et les garçons à partir de 5 ans.

Cette saison 2021/2022, le club a engagé 4 équipes Seniors (3 équipes masculines et 1 équipe féminine) ainsi que plus de 10 équipes de jeunes (de 6 à 18 ans). Soit plus de 330 licenciés. Après 2 saisons inachevées, cette saison, enfin complète, a permis à nos équipes jeunes de participer à différents tournois (Saint-André des Eaux, Saint Marc, St Dolay,...). Le club organise son traditionnel tournoi de rentrée le week-end du 27 août. Cette année, le tournoi se déroulera au stade municipal de Pénestin.



Afin de développer le football féminin, le club a organisé une journée découverte le 14 mai dernier. Nous incitons les jeunes licenciés et dirigeants (à partir de 14 ans) intéressés pour devenir éducateur à nous contacter. Nous saurons vous accompagner dans les démarches ainsi que vous orienter vers les différentes formations possibles. Également, afin d'améliorer ses performances, le club recherche un responsable sportif pour la saison prochaine. Nous recherchons activement des arbitres officiels. En effet, la FFF impose aux clubs de présenter autant d'arbitres qu'ils comptent d'équipes seniors soit à ce jour, 4 arbitres sont nécessaires. Nous recherchons également quelques bénévoles (bureau, buvette, traçage des terrains...)

Si vous avez envie de représenter notre club par l'arbitrage (formation d'arbitre officiel prise en charge par le club) ou le bénévolat la saison prochaine, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association par mail (camoelpresquilefc@gmail.com) !

Prochaine festivité :

Concours de pétanque le 14 juillet à Férel.

LES AILES SILENCIEUSES ASSÉRAÇAISES



Drone, planeur, avion, moto-planeur, para-moteur, tous les modèles réduits volants sont les bienvenus aux Ailes Silencieuses Asséracaises.

Sur la belle piste en herbe, le long de la D282, entre Caire et Mesquéry, le club est heureux de vous accueillir pour découvrir une ou plusieurs de ces disciplines. Grâce au vol en double commandes avec moniteur vous pouvez vous initier et vous perfectionner.

N'hésitez pas à prendre contact avec GUY président et moniteur du club pour un vol de découverte offert, sur rendez-vous (Tel : 06.11.03.59.30 Mail : LASA-Asserac@gmail.com).

HANDISPORT LOISIRS BRIÈRE VILAINE

Notre association Handisport Loisirs Brière Vilaine mérite bien de se refaire une petite jeunesse après bientôt 25 années d'existence. Nous voilà donc, tout beau, tout frais en ligne sur internet :

<https://handisport-brierevilaine.fr/gd/>



Je vous souhaite bonne navigation à travers nos photos, articles et autres...

Plusieurs disciplines handisports : basket, tennis, boccia, handbike, etc.

Plus d'informations au 06.29.04.08.72

AGEA-ASSOCIATION GYM ENTRETIEN ASSERACAISE

L'Association de gym est devenue une gym multi-activités. Toujours à l'écoute de ses adhérents, de nouvelles activités s'invitent au fil des ans : COUR DE GYM EN PLEIN AIR, RANDONNÉE PEDESTRE MENSUELLE, MARCHÉ NORDIQUE COMBINÉ DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE. D'autres activités comme des sorties bien-être sont programmées au gré des envies des adhérents. La gym d'entretien est multi-âges, elle permet de découvrir des multitudes de techniques et d'exercices de renforcement musculaires, d'étirements et de relaxation, toujours dans le respect et le bien-être de son corps. Chaque cour permet aux adhérents de connaître parfaitement leurs corps, afin d'en prendre soin au quotidien (bonne posture, équilibre, bien-être physique et moral). La pratique de la gym et des multi-activités dynamiques et variées permet à chacun d'entretenir sa silhouette.

Vous pouvez nous rejoindre à tous moments de l'année, le meilleur accueil vous sera réservé :

Le mardi de 9h15 à 10h15 et le jeudi de 20h à 21h SALLE DE LA FONTAINE à ASSERAC.

Pour toutes les autres activités mensuelles et occasionnelles, ne pas hésiter à envoyer une demande par e-mail.

Pour tous renseignements : contacter le 06 82 47 80 42 ou le 06 23 85 80 01 (n'hésitez pas à laisser un message et nous vous rappellerons).



A'CORPS DE VOIX

L'association A'Corps de Voix est ravie de pouvoir reprendre ses activités culturelles pour tout public autour de la musique et du chant.

Pour la prochaine rentrée scolaire, elle proposera :

- spectacle jeune public chaque trimestre
- stage accordéon
- chœur de femmes
- Atelier pour enfant

Contact : acorpsdevoix44@gmail.com

photo claire Tossan du SPECTACLE FAMILIAL / LE BALALALA DE LA CIE LES NOMADELLAS Nelly Le Palabe et Dany Coutand



UNC – UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'ASSÉRAC

C'est suivis d'un détachement des Sapeurs-pompiers d'Assérac que les 2 drapeaux de l'union nationale des combattants d'Assérac (UNC) se sont rendus au monument aux morts de la commune en ce 8 mai 2022 pour célébrer l'armistice de 1945. Après les discours de Mme la Ministre, déléguée aux anciens combattants et du Président de l'UNC, M^{me} Sandrine JOSSO, députée, M. Joseph DAVID, Maire de la commune et M. Pierre RENART ont déposé chacun une gerbe en mémoire de nos aînés.



A l'instar du 11 novembre dernier, un public fourni assistait à cette cérémonie. A cette occasion, M. Michel BELLIOU, précédent président a été décoré de la médaille d'Or du mérite de l'Union nationale des combattants, tandis que M. Denis BELLIOU, précédent secrétaire, a reçu la médaille d'Argent du mérite UNC. **Le président local attire l'attention des Asséracais et Asséracaises sur la nécessité de recruter au sein de l'association, afin de faire perdurer le devoir de mémoire, en hommage à nos combattants, d'hier et d'aujourd'hui, qui se sont battus et se battent encore pour notre pays. Vous partagez les valeurs de l'association, vous avez effectué votre service militaire, vous avez servi en OPEX, n'hésitez pas à solliciter le président au 06.15.46.79.10 ou unc.asserac44@gmail.com.**

En attendant, nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la cérémonie du 11 novembre.



TRAICT D'UNION MES ENVIRONNEMENT

Le 18 juin dernier, nous avons invité les habitants d'Assérac, ainsi que les touristes, à parcourir le sentier côtier depuis Alphabiotech jusqu'à Ker Maria, tout en glanant les infimes déchets plastiques si néfastes à l'Environnement. Nous avons observé une diminution de ces derniers. Une des causes est l'absence de grandes tempêtes hivernales, sans doute. Mais il faut souligner aussi l'utilité des bacs à marée. Beaucoup de promeneurs participent individuellement au ramassage de déchets, cela est devenu un « réflexe » pour les marcheurs. Il n'en demeure pas moins que la pollution plastique est présente dans toutes les strates du vivant.

Le vendredi 15 juillet 2022, l'Association vous propose de découvrir le sentier botanique Cosca, boucle de 2,5 km, à Arzal. Un quiz ludique agrémentera la promenade et s'achèvera par un pique-nique. L'après-midi, guidés par une animatrice patrimoniale de l'office de tourisme, nous visiterons le village de Lantiern et sa chapelle édifiée

par l'ordre des Templiers. Pour les renseignements et inscriptions, contactez-nous rapidement. (voir adresses ci-dessous)

Nous nous réjouissons du projet de classement du bassin du Mès comme site remarquable, qui assurera une plus grande protection de l'Environnement, à partir de 2023.

La commune d'Assérac fait partie des 126 communes désignées par le premier ministre qui vont avoir l'obligation de s'adapter à l'érosion du littoral en matière d'urbanisme et d'aménagement. Ces communes sont directement concernées par le réchauffement climatique entraînant la montée des eaux.

Nous interrogerons la municipalité sur l'utilisation de l'impôt « inondation » voté par Cap Atlantique (10€ par foyer) : qui décidera des actions à mener ? Les territoires « vitrines » seront-ils privilégiés par rapport à d'autres moins « touristiques » mais tout aussi importants pour la préservation des paysages et de la biodiversité ?

Nous rappelons notre attachement à la remise en état des digues



au fond du traict de Pen-Bé. Cette réhabilitation freinerait l'avancée de la mer et protégerait un espace remarquable pour sa faune et sa flore.

A vous tous, habitants d'Assérac, vacanciers, nous souhaitons un bel été, riche en rencontres et découvertes.

Pour tous renseignements :
06 52 31 86 20

courriel :
traictdunion@gmail.com

site :
traictdunion-asserac-environnement.fr

INFOS PRATIQUES



ÉTAT CIVIL

du 1^{er} novembre 2021 au 15 mai 2021 *

Nous leur souhaitons la bienvenue

Amaury LE GOUILL
Ulysse BOUTHIER

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés

Laurane DAVID et Thomas PEYRAT

Tous nos vœux de bonheur aux heureux pacsés

Laura GERLIGAND et Ronan ELIN
Sabrina GALLARD et David LEININGER

Toutes nos condoléances

Philippe TURMEL
Daniel LESCOF
Antoinette WISS
Denis DESCHAMPS
Gilbert DALLEMAGNE
Renée PIQUET
Alexandrine CRUSSON
Paulette RICHARD
Jacqueline PASCAT
Jean-Claude MONGONDRY
Louise JOUIN



* Ne figure sur ces listes que les noms des personnes ayant accepté la parution presse.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Il est tout à fait possible de refaire sa carte d'identité dès sa date de fin de validité soit au bout de 10 ans. En effet la prolongation de 5 ans pour les cartes délivrées à une personne majeure est toujours d'actualité mais empêche de faire certaines démarches en France et surtout ne permet pas souvent de voyager en Europe et même parfois

prendre les transports en France.

Attention ! la photo d'identité est très importante et peut être refusée si une mèche, des lunettes, des boucles d'oreilles, etc. perturbe la vision (ne pas hésiter à aller chez un photographe) : Bien dégager les yeux, les sourcils, le nez, la bouche et les oreilles pour la reconnaissance faciale

Nous vous conseillons de faire votre demande de carte d'identité ou passeport 6 mois avant la date de fin de validité afin de ne pas se retrouver démunis lors de la demande de renouvellement ou pour ne pas se retrouver bloqués par les délais.

Agenda en ligne pour la prise de rendez-vous sur le site de la Ville de Guérande. Possibilité de prendre RdV à la mairie de La Baule ou toute autre mairie disposant d'un dispositif de recueil d'empreinte.

LA MAIRIE VOUS RAPPELLE L'OBLIGATION DE DÉCLARER SI VOUS PROPOSEZ UN LOGEMENT SAISONNIER.

Tout hébergeur, y compris les particuliers (chambres d'hôtes, gîtes, appartements, etc.) doit se déclarer en mairie, c'est une obligation légale !

LES ENCOMBRANTS

Cap Atlantique vous propose la collecte en porte-à-porte de vos encombrants plusieurs fois par an. Elle est complémentaire au dépôt en déchetterie.

Les encombrants sont tous les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leurs natures, leur poids et leurs dimensions, peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger.

Prochaines collectes le 12 et 13 octobre (inscription obligatoire auprès du Service Déchets de Cap Atlantique au 02.51.76.96.16)



DEPOT SAUVAGE

Vendredi 18 Février entre 12h et 13h30, un dépôt sauvage a été découvert à 200m du carrefour de La Ville aux Vents

Lundi 21 Février, un élu a été informé et est allé constater les faits.

Les agents techniques ont fait place nette, tout a été trié puis emmené à la déchetterie !!

Que dit la loi sur le dépôt sauvage ?

Le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. C'est le code de l'environnement qui définit le déchet de la manière suivante : « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire ». Le détenteur de déchet est défini comme la personne qui se trouve en possession des déchets et est responsable de sa gestion. L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a sauvagement déposé. Le non-respect des modalités de collecte des déchets (contenant, tri, jour, ...) est sanctionné par une amende.

Pour rappel, les ruisseaux, les fossés et les bouches d'égout ne sont des poubelles !





CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Toutes les procédures concernant le certificat d'immatriculation (ex- carte grise) sont aujourd'hui centralisées sur internet. La préfecture ne reçoit donc plus de telles demandes. Les personnes souhaitant immatriculer un véhicule neuf ou d'occasion ou changer l'adresse de leur carte grise peuvent choisir l'une de ces deux options :

En ligne, sur le site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Auprès d'un garagiste agréé par la préfecture (professionnels habilités au SIV). **Le garagiste d'Assérac est agréé.**

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE : RÈGLEMENTATION TROTINETTES

Montant de l'amende en cas d'infraction

- 35 €** Interdiction des casques audio et écouteurs
- 35 €** Interdiction de transporter un passager
- 135 €** Interdiction aux enfants de moins de 12 ans
- 11 €** Équipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.
- Hors agglomération* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant 135 €**
- Assurance obligatoire Jusqu'à 3 750 €**
- 35 €** Interdiction de rouler sur un trottoir
- 25** Interdiction de dépasser les 25 km/h*
- 1 500 €**

ORANGE



1^{er} point d'entrée avant toute autre démarche

3900
(particulier)

3901
(professionnel)

Via internet : <http://assistance.orange.fr>

Professionnels : 3901 ou <http://pro.orange.fr/contacts>

Service clients mobile - 0 825 000 706

L'internet haut débit par satellite : 3420 ou www.nordnet.com

SAV fixe et internet

Informations commerciales

Informations sur votre facture

reseaux.orange.fr

onglet « couverture réseau » pour testez votre éligibilité à la fibre

reperes-travaux.orange.fr

- Déclarer une panne à mon domicile
- Raccorder un logement au réseau téléphonique public
- Viabiliser un terrain nu
- Réaliser d'autres types de travaux modifiant le réseau Orange
- Signaler un équipement endommagé sur la voie publique

Les applications mobiles à votre service



Orange et moi



Domages Réseaux



Orange Jobs



Ma Livebox



Mon réseau

CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas de déménagement dans la commune, avec le Service Public officiel de modification d'adresse de l'Etat vous pouvez dorénavant déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Voici la liste des organismes publics et privés auprès desquels vous pourrez actualiser vos coordonnées depuis le portail en ligne du gouvernement :

- La CAF
- La Sécurité Sociale (CPAM, Cram, CGSS, etc.)
- L'assurance maladie
- Le fournisseur d'énergie : uniquement s'il s'agit d'EDF, d'ENGIE (pour vous informer davantage à ce sujet visitez aussi cette URL)
- Les impôts (trésor public)
- Les caisses de retraite

Le SIV concernant un certificat d'immatriculation pour changer une adresse à laquelle est rattachée votre voiture.

Services municipaux

Mairie :

15, rue du Pont Bérin

Tél. **02 40 01 70 00**

Fax **02. 40 01 78 39**

info@asserac.fr

www.asserac.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

Police municipale pluricommunale

Uniquement sur rendez-vous

Tél. **02 40 01 78 54**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

(Service enfance jeunesse)

rue du Parc Guilloré

Tél. **02 51 10 25 21**

enfance@asserac.fr

Restaurant scolaire :

Rue de la Fontaine

Inscription sur la plateforme

« Familles »

Tél. **02 40 01 70 00**

RPE

(Relais Petite Enfance intercommunal)

Tél. **06 86 44 68 81**

rpe@herbignac.com

Permanence sur rendez-vous les jeudis de 14h à 17h en mairie d'Assérac

Bibliothèque

rue de la Fontaine

Tél. **02 40 01 72 86**

bibliotheque@asserac.fr

mardi : 10h-12h ; mercredi :

16h-18h ; samedi : 14h-18h

Conciliateur

Mairie d'Herbignac

Sur rendez-vous

Tél. **02 40 88 90 01**

Services publics

Communauté d'agglomération Cap Atlantique

3, avenue des Noëllés

44500 La Baule

Tél. **02 51 75 06 80**

www.cap-atlantique.fr

La poste – (Épicerie d'A)

ouvert du mardi au samedi :

8h30-12h30/ 15h-19h - Pas de

service courrier le dimanche

Office de tourisme intercommunal

La Baule-Presqu'île de Guérande

Tél. **02 40 62 58 99**

www.labaule-guerande.com

Transports collectifs

Aleop / Lila Presqu'île

Tél. **02 40 620 620**

www.aleop.paysdelaloire.fr

Déchetterie

Pompas

44410 Herbignac

Tél. **02 40 91 36 06**

Du lundi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Établissements scolaires

École Jacques Raux

1, rue du Pont de Bois

Tél. **02 40 01 71 12**

ce.0440442s@ac-nantes.fr

École Sainte-Anne

26, rue du Calvaire

Tél. **02 53 30 13 94**

ec.asserac.ste-anne@ec44.fr

Culte

Paroisse Saint-Benoît d'Herbignac

Presbytère

12, rue de la Fontaine Saint-Jean

44410 Herbignac

Tél. **02 40 88 90 34**

Santé/social

Maison Médicale

rue de la Ruche

Médecins :

Angèle LOPES et

Dorothee BROSSARD

Tél. **02 40 01 70 70**

www.doctolib.fr

Dentiste

Docteurs GANIER et CHEVREUX

Tél. **07 66 30 21 54**

Cabinet d'infirmiers :

Tél. **02 40 91 43 42/02 40 45 27 81**

Naturopathe et iridologue :

Kathleen JOUIN CHARLES

29 Rue du Pont de Bois - ASSERAC

Tél. **06 14 58 79 56**

Orthophoniste :

Amandine PERSONNAZ

Tél. **02 28 54 21 76**

Ostéopathes :

Marion BRUAND

Clément ORENGO

Tél. **07 82 53 52 54**

Kinésithérapeutes :

Édouard ÉVAIN et

Mathieu GARBANI

Tél. **02 40 24 38 72**

Pédicure podologue :

Noémie NAËL

Tél. **06 64 05 97 09**

Psychologue, hypnothérapeute

Fernanda JARDON

Tél. **07 67 94 76 57**

Sophrologue :

Aurélie BOISSAY

Tél. **06 29 91 12 80**

Pharmacie :

4, rue de la Ruche

Tél. **02 40 01 70 93**

Pharmacie de garde :

32 37 (appel payant)

CAPS

(Centre d'accueil et de permanence de soins) :

appeler le 15

Centre hospitalier :

St-Nazaire

Tél. **02 72 27 80 00**

Espace départemental des solidarités (EDS) :

Tél. **02 40 24 92 35**

Pompiers :

112 ou 18

Samu :

15

Gendarmerie :

17

Personnes sourdes ou malentendantes :

114 (sms ou fax)

MENUS OUVRIERS
Bistrot Restaurant - Pizza Artisanale




ASSERAC - 02 40 01 76 09

Notre pâte est quotidiennement pétrie
et façonnée par nos soins !

Ouvert du lundi au samedi de 11h à 15h
et de 18h à 22h

Fermé le dimanche et le lundi soir




Lundi - Jeudi - Vendredi : 7h - 13h / 15h - 19h30
Mardi : 7h - 13h / 15h - 19h
Samedi : 8h - 13h / 15h - 19h30
Dimanche : 8h - 13h

FERMÉ LE MERCREDI SAUF JUILLET & AOÛT
6, Place Olivier Guichard - ASSÉAC - 02 40 01 71 05

Charpente
Menuiserie

30

- Maison ossature bois
- Aménagement combles
- Isolation extérieure
- Bardage
- Terrasse bois

Olivier Bertho
Tél / fax 02 40 70 41 94
Port. 06 70 11 99 77
Email : olivier.bertho1@orange.fr

33 bis,
rue du Pont de Bois
44410 ASSERAC

**Un Artisan Carreleur
à votre service**

Neuf et Rénovation

Olivier BOUYER
06 45 26 04 76



- Chape
- Faïence
- Carrelage
- Mosaïque...

13 rue de la Mal A Faire
44410 ASSERAC

Tél 02 40 19 57 65
Mail olivierbouyer.carreleur@gmail.com



*Le Salon
by Laura*

COIFFURE MIXTE - BARBIER
Styliste - Visagiste - Conseil en image

2 rue des Vanniers - 44410 ASSÉAC
02 28 54 96 03

bières bretonnes tapas concerts

cocktails moules frites

galettes glaces

crêpes cidres artisanaux

privatisation vente à emporter

burgers ETC...



MARINE-PENBE.FR / 02 51 10 20 54 /



Emplacements pour les encarts publicitaires prévus dans les bulletins municipaux de la commune
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service communication
de la mairie d'Asséac au 02.40.01.70.00 ou à
communication@asserac.fr